

Journées de formation pour élu-es et collaborateurs d'élu-es

Paris • Vendredi 16 et samedi 17 mai 2008

Boîte à outils de l'élu-e local-e

Eurosites République, 8bis rue de la Fontaine-au-Roi, Paris XI^e
Métro République

BULLETIN D'INSCRIPTION

(VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION)

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Mandat électif et délégation éventuelle :

Adresse (complète) de la collectivité :

.....

**s'inscrit à l'action de formation organisée par le Cédis
à Paris les vendredi 16 et samedi 17 mai 2008**

Le coût sera budgétisé au titre de la formation des élus locaux, selon les termes de la loi N° 92-108 du 3 février 1992 modifiée par les lois N° 99-586 du 12 juillet 1999 et N°2002-276 du 27 février 2002 et de la décision ministérielle du 6 février 2006. En cas de désistement, si l'organisme n'est pas prévenu 8 jours avant la date de la formation, le coût restera à la charge de la collectivité. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée le 8 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles communiquées vous concernant.

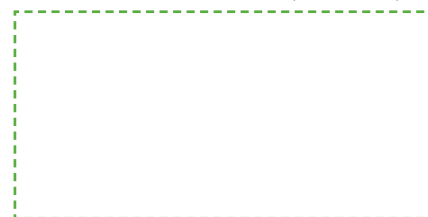
À le

Signature

TARIFS Stagiaires des communes et intercommunalités

- moins de 1000 hab : 100 euros
- de 1000 à 3500 hab : 150 euros
- de 3500 à 9000 hab : 300 euros
- de 9000 à 20000 hab : 380 euros
- de 20000 à 40000 hab : 520 euros
- de 40000 à 100 000 hab : 650 euros
- plus de 100000 hab : 800 euros
- Stagiaires des départements et régions : 1 200 euros
- Stagiaires des arrondissements (PLM) : 1 200 euros

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ (OBLIGATOIRE)



Cédis
CENTRE D'ÉCO-DÉVELOPPEMENT
D'INITIATIVE SOCIALE

CENTRE AGRÉÉ POUR LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX
116, rue de Belleville, 75020 Paris
Tél. : 01 47 97 81 21 - Fax : 01 47 97 81 62
cedis@cedis-formation.org - www.cedis-formation.org
Siret : 420 686 628 00025 / Code APE : 913E